

Communiqué de presse

Nice, le 7 février 2020

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années déjà l'administration de l'éducation nationale, malgré les effets d'annonce, ne reconnaît pas aux élèves handicapés les mêmes droits qu'aux autres élèves.

Cette année, encore, 22 élèves relevant du champ du handicap ne sont pas comptabilisés dans les effectifs du collège Port-Lympia : ils « n'existent pas. »

A l'occasion du Conseil d'Administration (CA) du lundi 10 février qui se réunira à partir de 17h.30, élu.e.s des personnels et des parents d'élèves appellent au boycott de ce CA et appellent l'ensemble des personnels et des parents d'élèves de l'établissement à venir devant l'établissement manifester leur opposition et leur rejet d'un tel traitement.

Afin de faire entendre la voix de tous les élèves, ils appellent l'ensemble des personnels des autres établissements dans la même situation à les rejoindre.

Pour dire NON au mépris porté à ces élèves et POUR leur reconnaissance au même titre que les autres élèves.

Pour les personnels d'enseignement et d'éducation élu.e.s au Conseil d'Administration

Pascal Chaumard